



## **RAPPORT SUR LA SITUATION**

### **DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

#### **EXERCICE 2016**

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>LE RAPPORT : BILAN SYNTHETIQUE DES INDICATEURS DU PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL .....</b>	<b>6</b>
<b>ANNEXE : LES ACTIONS, POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES QUI REPONDENT AUX FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE .....</b>	<b>12</b>
ACTIONS QUI PARTICIPENT À LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE .....	12
1. Mise en œuvre du plan climat énergie territorial .....	12
2. L'Agglomération lauréate de l'appel à projet à énergie positive pour une croissance verte .....	21
3. Les services vélos se développent sur l'Agglo .....	21
ACTIONS QUI FAVORISENT LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS.....	23
1. Adoption du nouveau Plan Local de l'Habitat.....	23
ACTIONS QUI CONTRIBUENT A LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES NATURELLES .....	25
1. Approbation du plan d'actions pour les paysages .....	25
Les 3 volets du Plan paysage : .....	26
La mise en œuvre du Plan paysage .....	26
2. Mise en service d'une nouvelle station de traitement des eaux usées sur la zone d'activités Albipôle .....	27
3. Poursuite de l'effort d'optimisation de la collecte des déchets .....	27
ACTIONS QUI PARTICIPENT À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS.....	29
1. Renforcement de l'offre culturelle du réseau des médiathèques .....	29
ACTIONS QUI IMPULSENT UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES .....	30
1. Les filières et l'innovation comme moteur de renouveau du tissu économique albigeois .....	30
2. Economie sociale et solidaire : opération « Fermes en ville » .....	31

## Introduction

Le Grand Albigeois, 2<sup>ème</sup> agglomération de Midi Pyrénées avec **82 928** habitants sur une superficie de **208** km<sup>2</sup> (**398** habitants/km<sup>2</sup>), est composé de 17 communes : Albi, Arthès, Cambon d'Albi, Carlus, Castelnau de Lévis, Cunac, Dénat, Fréjairolles, Labastide-Dénat, Lescure d'Albigeois, Le Séquestre, Marssac-sur-Tarn, Puygouzon, Rouffiac, Saint Saliès et Terssac.

Baignée par le Tarn, l'agglomération est un territoire attractif, en expansion.

Forte d'une histoire remarquable, d'un patrimoine historique de rayonnement international, la cité épiscopale classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2010, le musée Toulouse-Lautrec, elle est aussi résolument tournée vers l'avenir

Le potentiel d'enseignement supérieur, de recherche et de transferts de technologie est de premier plan avec notamment le centre universitaire Jean-François Champollion et l'école des mines d'Albi-Carmaux, des instituts de formation en soins infirmiers, le centre régional d'innovation et de transfert de technologie, une technopole en création. L'agglomération a mobilisé **70** hectares au service des projets d'entreprises.

Située à 40 minutes de la métropole toulousaine, c'est un bassin d'activités qui comprend plus de **3 000** entreprises. L'économie du grand Albigeois est constituée d'entreprises de toutes tailles dans des secteurs variés qui garantissent la vitalité du tissu économique albigeois. La revue L'entreprise a ainsi classé en 2012 le grand Albigeois première agglomération du sud de la France où il fait bon innover.

Les équipements culturels et sportifs, communaux et intercommunaux, actuels ou en devenir, participent pleinement à l'attractivité du territoire albigeois.

## Les compétences de l'agglomération

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a été créée le 1er janvier 2003. Elle regroupe 17 communes et exerce pour leur compte diverses compétences. Certaines, prévues par la Loi, sont dites obligatoires, les autres dites facultatives ou optionnelles ont été confiées à l'agglomération pour répondre aux préoccupations des élus du territoire.

Pour transférer une compétence de l'échelle communale à l'échelle intercommunale, les élus des 17 communes fondent leur réflexion sur la notion intérêt communautaire. Ce transfert ne peut être décidé que par un vote unanime du Conseil communautaire.

Établissement public de coopération intercommunal (EPCI) la communauté d'agglomération de l'Albigeois exerce de plein droit de multiples compétences :

- Développement économique d'intérêt communautaire
- Aménagement de l'espace communautaire et transports urbains
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville

- Voirie d'intérêt communautaire
  - ✓ les voies communales et les chemins ruraux (revêtus a minima d'une liant hydrocarboné) ouverts à la circulation publique
  - ✓ les espaces publics liés à la voirie et affectés à du stationnement
  - ✓ les cheminements et ouvrages en site propre
  - ✓ signalisation
- Eclairage public
- Parcs de stationnement
- Nettoyement, balayage, salage et déneigement des voies et espaces public
- Protection et mise en valeur de l'environnement : élimination et valorisation des déchets des ménages et
- déchets assimilés, lutte contre la pollution de l'air et contre les nuisances sonores, protection contre les inondations
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
  - ✓ Espaces aquatiques (Atlantis à Albi, Taranis à Saint-Juéry)
  - ✓ Médiathèques (Pierre-Amalric et ludo-bibliothèque de Cantepau Albi, de Saint-Juéry et de Lescure d'Albigeois)
- Assainissement collectif et non collectif, assainissement des eaux pluviales
- Contribution au schéma de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche et actions de
- développement et de promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche en Albigeois
- Gestion d'un chenil-fourrière animale
- Développement des activités de pleine nature par la structuration d'un réseau de chemins de randonnée et de découverte-valorisation du patrimoine de l'agglomération
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication : contribution au développement de réseaux
- haut débit et résorption des zones non couvertes
- Relais d'assistantes maternelles
- Incendie et secours

La communauté d'agglomération intègre la démarche de développement durable dans les politiques publiques, les orientations et les programme qu'elle met en œuvre.

---

## Contenu du rapport 2016

---

Le recueil des données a été organisé sur la base du bilan annuel du plan climat énergie territorial et parallèlement à la rédaction du rapport d'activité.

**Ce rapport se présente sous la forme d'un bilan synthétique des indicateurs du plan climat énergie territorial communautaire** approuvé en octobre 2013.

Il comporte également en annexe une sélection d'actions réalisées en 2016 qui contribuent à une ou plusieurs finalités du développement durable mentionnées dans le code de l'environnement :

- lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère ;
- préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources ;
- permettre l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;
- fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable.

Ainsi, à titre d'illustration sont détaillés dans cette annexe :

- La mise en œuvre progressive des actions du plan climat énergie territorial, le plan d'action de l'Agglomération lauréate de l'appel à projet Territoire à énergie positive et le développement des services vélo qui permettent à l'Agglomération de contribuer aux enjeux de la lutte contre le changement climatique ;
- L'adoption du nouveau plan local de l'habitat et l'élaboration du programme rénovation urbaine sur le quartier de Cantepau dont la mise en œuvre contribueront concrètement aux enjeux de cohésion sociale et de solidarité ;
- L'approbation du plan d'action pour les paysages, la mise en service d'une nouvelle station de traitement des eaux usées dans la zone d'activités Albipôle et la poursuite de l'effort d'optimisation de la collecte des déchets qui participent à la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources du territoire ;
- Le renforcement des actions d'animation culturelle au sein du réseau des médiathèques qui contribue à la satisfaction de besoins essentiels à la population en favorisant l'accès à la culture ;
- enfin, les actions de promotion et de soutien à l'innovation comme moteur de renouveau du tissu économique albigeois et l'opération « Fermes en ville » dans le cadre du développement de l'économie sociale et solidaire.

## Le rapport : bilan synthétique des indicateurs du plan climat énergie territorial

### Axe 1 : Diminuer les consommations énergétiques de l'Agglomération et développer les énergies renouvelables

N	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015	2016
1	Réduire la consommation énergétique liée aux transports urbains	Consommation énergétique du parc en litres/100 km	41.44	40,72	37,86	33,79
2	Réduire les consommations énergétiques liées à la collecte des déchets	la consommation énergétique des bennes en litres/heure	Pas de données exploitables < sept 2015 (nouveau logiciel gestion carburant)		71,19 <sup>1</sup>	19,78
3	Réduire les consommations énergétiques du parc automobile	consommation énergétique moyenne du parc véhicules légers et poids lourds en litres/100 km (pour les VL et certains PL) et en litres/h pour les autres PL hors BOM et autobus.			15,23 l/100 km Et 42,52 l/h <sup>1</sup>	20,04 l/100 km Et 10,78 L/h
4	Mettre en place un tableau de bord et de suivi des consommations des bâtiments et effectuer des audits énergétiques si nécessaire	consommation énergétique des bâtiments en kWh/m <sup>2</sup> .an	Gaz : 187 Elec : 172	Gaz : 159 Elec : 160	Gaz : 175 Elec : 159	Gaz : 160 Elec : 149
		consommation d'eau en m3/an	39 260	41 168	55 731	55 896
5	Construire ou réhabiliter les bâtiments selon des critères haute qualité environnementale et intégrer les énergies renouvelables	Consommation énergétique des bâtiments en kWh/m <sup>2</sup> .an.	Gaz : 187 Elec : 172	Gaz : 159 Elec : 160	Gaz : 175 Elec : 159	Gaz : 160 Elec : 149
		Consommation en eau en m3/an	39 260	41 168	55 731	55 896
		Evaluation du confort thermique	-	-	-	-
		Part de la production d'énergies renouvelables dans la consommation.	1,4	1,9	1,6	1,6

<sup>1</sup> Indicateurs 2015 extrapolés à partir de données de consommation estimées. Consommations relevées précisément à partir de 2016

N°	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015	2016
6	Améliorer la performance énergétique du centre aquatique Atlantis	Consommation énergétique du centre aquatique en kWh/m <sup>2</sup> .an	Gaz : 289 Elec : 170	Gaz : 258 Elec : 154	Gaz : 280 Elec : 157	Gaz : 160 Elec : 155
		consommation en eau en m <sup>3</sup> /an/m <sup>2</sup>	3,0 m <sup>3</sup> /an/m <sup>2</sup>	2,9 m <sup>3</sup> /an/m <sup>2</sup>	3,7 m <sup>3</sup> /an/m <sup>2</sup>	3,47 m <sup>3</sup> /an/m <sup>2</sup>
		Part de la production d'énergies renouvelables dans la consommation	0	0	0	0
7	Cuves de récupération d'eau de pluie sur le site de Jarlard, Lebon et centre de collecte	consommation en eau potable en m <sup>3</sup> /an	39 260	41 168	55 731 <sup>1</sup>	55 896
8	Réduire les consommations de la station d'épuration de la Madeleine	Consommation énergétique de la STEP en kWh/m <sup>2</sup> .an.	Elec : 6115	Elec : 6336	Elec : 5 966	Elec : 4 951
		Part de la production d'énergies renouvelables dans la consommation.	0,7%	0,7%	0,7%	0,9
9	Valorisation du biogaz du centre de stockage des déchets		-	-	-	-
10	Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public	Consommation énergétique de l'éclairage public en KWh	7 677 410	7 737 384	7 793 058	7 339 558
		Emissions de GES évitées	0	0	0	22 t de CO <sub>2</sub>
11	Poursuivre les engagements en matière d'achats éco-responsables	Nombre de procédures de mise en concurrence comprenant des critères environnementaux	37	48	33	47
		Nbre de produits substitués par des produits plus écologiques et diminution de la consommation d'énergie grise	-	-	-	-

<sup>1</sup> Intégration du fonctionnement du nouveau centre de collecte (pas de données sur l'ancien site de charcot) + prise en compte des données de l'équipement nautique Taranis non comptabilisé jusqu'en 2015

N°	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015	2016
12	Développer les actions d'éco-responsabilité au travail	Consommation en eau (m <sup>3</sup> ) et en énergie des bâtiments (kWh/m <sup>2</sup> .an)	Eau : 39260 Gaz : 187 Elec : 172	Eau : 41168 Gaz : 159 Elec : 160	Eau : 55731 Gaz : 175 Elec : 159	Eau : 55 896 Gaz : 160 Elec : 149
		Consommation des services en papier	2242	2035	2504 <sup>1</sup>	2 710 <sup>2</sup>
13	Former à l'éco-conduite les agents	Consommation des véhicules en litres/100km (pour les VL et certains PL) et en litres/h pour les autres PL/engins	Pas de données exploitables < sept 2015 (nouveau logiciel gestion carburant)		26.54 L/100km Et 72.53 L/h <sup>3</sup>	30.70 l/100 km 13.56 L/h
		Nombre d'agents formés	-	10	28	27
14	Développer la dématérialisation des procédures administratives	Consommation de papier (en nombre de ramettes)	2242	2035	2504	2710

<sup>1</sup> Intégration du service ADS <sup>2</sup> intègre les commandes fin 2016 pour période 1<sup>er</sup> trimestre 2017

<sup>3</sup> Indicateurs 2015 extrapolés à partir de données de consommation estimées. Consommations relevées précisément à partir de 2016

## Axe 2 : Contribuer à la réduction des consommations énergétiques du territoire et l'amélioration du cadre de vie

N°	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015	2016
15	Elaborer et mettre en œuvre le plan de déplacement urbain		Diagnostic	Diagnostic	Choix Scenario et Concertation publique	Arrêt du projet de PDU avant enquête publique
16	Développer les transports urbains et l'intermodalité	Taux d'utilisation des parking-relais	-	-	-	-
		fréquentation des bus	1 200 000	1 300 000	1 350 000	1 350 000 <sup>1</sup>
		nombre d'arceaux de stationnement vélo sur les lieux d'intermodalité	5	10	10	15

<sup>1</sup> Fréquentation des bus impactée par un mouvement social au printemps 2016



N°	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015	2016
17	Développer la marche et le vélo dans les déplacements quotidiens	Mètre linéaire d'aménagements réalisés (Ref 2010 : 78 450 ml)	87 671 +11% / 2010	92 404 +17% / 2010	97 622 + 24% / 2010	101 620 +29% / 2010
		Nombre d'arceaux de stationnement installés	+ 100	+ 100	+ 50	+ 50
		Statistiques services vélo Bourse aux vélos (vélos déposés / vélos vendus) Cyclo : prêt vélo étudiant (nombre de vélo mis à disposition)	271 / 193	220 / 178	200/170 20	249/176 20
		Part modale du vélo.	3,4% (données EDVM)			
18	Proposer une trame verte et bleue à l'échelle de la communauté d'agglomération	Approbation et mise en œuvre de la trame verte et bleue	-	Une étude de préfiguration réalisée	-	-
19	Mettre en place un fauchage raisonné des abords de voirie	Nombre de passage par an et hauteur de coupe	-	-	Hauteur de coupe portée entre 7 et 8 cm au lieu de 5 cm en interne. Externe : évolution avec nouveaux marchés dès 2017 Harmonisation pratiques "fauchage raisonné" dès 2017	
20	Aménager et entretenir de façon raisonnée les zones d'activités	Qualité paysagère et cadre de vie dans les zones d'activités	-	-	-	-
21	Engager un diagnostic territorial des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre en lien avec l'urbanisation		-	-	-	-

### Axe 3 : Réduire la vulnérabilité des services de l'agglomération face aux aléas et tendances climatiques

N°	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015	2016
22	Etudier et expérimenter l'utilisation de revêtements de chaussée plus résistants aux aléas climatiques	qualité et durabilité des revêtements testés impact environnemental des revêtements.	-	-	-	-
23	Suivre et améliorer le confort thermique estival dans les bâtiments communautaires	Nombre de jours où la température est supérieure à 28°C dans les bâtiments	-	-	-	-
24	Engager une réflexion sur l'adaptation du fonctionnement des services de l'agglomération lors d'évènements climatiques extrêmes	Indicateurs d'exposition	-	-	-	-
		Indicateurs de sensibilité	-	-	-	-
		Indicateurs d'impact	-	-	-	-

#### Axe 4 : Inciter, sensibiliser, accompagner la population, les communes et les entreprises dans la diminution de leur impact sur l'environnement

N°	Fiche Actions	Indicateurs	2013	2014	2015	2016
25	Elaborer et mettre en œuvre un plan de prévention des déchets	Tonnages de déchets produits sur le territoire (2010 = 54 222)	51566 -4,9% / 2010	49682 -8,4% / 2010	49451 -8,9% / 2010	49 299 -9,1% / 2010
		Tonnages de déchets dont la production est évitée (/2010)	3045	3200	3200	3200
26	Sensibiliser et informer le public sur les économies d'eau et d'énergies dans l'habitat	Nombre de personnes sensibilisées.	-	-	-	-
27	Réaliser des actions de promotion de l'éco-mobilité	part des déplacements à pieds, à vélo et en bus.	Marche : 22% Vélo : 3,4% TC : 2,7% Données EDVM			
28	Organiser des actions de sensibilisation sur la biodiversité locale	nombre de personnes sensibilisées Sorties nature : nombre d'inscrits aux sorties	205	209	264	265
29	Sensibiliser les communes à la prise en compte de la nature en ville	Part des espaces verts en ville	-	-	-	-
30	Elaborer une charte environnementale de l'aménagement urbain public	Evaluation de la qualité environnementale des projets urbains	-	-	-	-
31	Elaborer une charte environnementale de l'éclairage des parkings et zones privées	Évaluation du taux de mise en œuvre des recommandations	-	-	-	-
32	Sensibiliser les communes aux enjeux du SCOT	Consommation d'espace par logement	-	-	-	-

# **ANNEXE : Les actions, politiques publiques et programmes communautaires qui répondent aux finalités du développement durable**

---

## **ACTIONS QUI PARTICIPENT À LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

---

### **1. Mise en œuvre du plan climat énergie territorial**

En 2012, la communauté d'agglomération a établi son premier bilan énergétique et d'émission de gaz à effet de serre.

A la suite du diagnostic, l'agglomération a décidé d'un plan d'actions de 5 ans (approuvé le 15 octobre 2013 en conseil communautaire) visant l'adaptation des services et du territoire aux aléas climatiques présents et à venir et la diminution de ses consommations énergétiques et de ses émissions de gaz à effet de serre. Ces actions sont réparties dans quatre axes stratégiques :

- Axe 1 : Diminuer les consommations énergétiques de l'Agglomération et développer les énergies renouvelables.
- Axe 2 : Contribuer à la réduction des consommations énergétiques du territoire et à l'amélioration du cadre de vie.
- Axe 3 : Réduire la vulnérabilité des services de l'Agglomération face aux aléas et tendances climatiques.
- Axe 4 : Inciter, sensibiliser, accompagner la population, les communes et les entreprises dans la diminution de leur impact sur l'environnement.

## Bilan annuel des actions engagées dans le cadre du PCET :

Axe 1	Objectif PCET	Réalisé en 2014	Réalisé en 2015	Réalisé en 2016
Action 1	Réduire la consommation énergétique liée aux transports urbains	Achat d'un Businova : bus tri-hybride	Adaptation des moyens à la fréquentation des lignes, notamment par le développement du transport à la demande en heure creuse en substitution des lignes régulières (lignes G-Puygouzon, K- Le Séquestre, L-Marsnac, M-Terssac)	Test de bus hybrides Optimisation de l'exploitation du réseau : diminution des "haut le pied" (trajet non commerciaux), ajustement des fréquences et des itinéraires afin d'augmenter le taux d'occupation des bus
Action 2	Réduire les consommations énergétiques liées à la collecte des déchets	Convention en cours d'établissement entre l'agglomération et Tarn Habitat pour la mise en place systématique de containers enterrés pour « l'habitat vertical ». Cette convention touchera à terme 15% de la population albigeoise.  Grâce au développement de l'apport volontaire, le temps de collecte est stable alors que la population au sein de l'agglomération est en augmentation.	Engagement du plan d'équipements enterrés concernant l'habitat collectif avec la réalisation d'une première tranche sur le quartier de Cantepau comprenant 20 équipements installés pour la desserte d'environ 1000 habitants en collecte d'apport volontaire pour les déchets ménagers et le tri des emballages.	Poursuite de l'implantation d'équipements enterrés pour l'habitat collectif avec la réalisation de la première tranche de 20 conteneurs enterrés sur le quartier de Lapanouse, la finalisation sur le quartier de Cantepau étant retardée par l'élaboration du projet de rénovation urbaine (ANRU).
Action 3	Réduire les consommations énergétiques du parc automobile	Le recensement de la flotte de véhicules communautaire est effectué en vue de l'optimisation du parc.	Optimisation de l'entretien, études pour renouvellement VUL par électriques ; test bus hybrides, ...	Etudes et analyses des offres disponibles sur le marché pour renouvellement VUL par électriques ; autobus hybrides,

<b>Axe 1</b>	<b>Objectif PCET</b>	<b>Réalisé en 2014</b>	<b>Réalisé en 2015</b>	<b>Réalisé en 2016</b>
Action 4	Mettre en place un tableau de bord et de suivi des consommations énergétiques des bâtiments et effectuer des audits énergétiques si nécessaire.	Amélioration de la maintenance des bâtiments - premiers contrats de maintenance groupés pour les bâtiments communautaires. En 2014, la modification de gestion de l'éclairage du parking des Temps Modernes a permis une diminution de 30% des consommations d'énergie.	Le tableau de suivi des consommations gaz-élec-eau est remis à jour annuellement.  Un diagnostic des installations de ventilation et des éléments vitrés de la piscine Atlantis a été mené.	-
Action 5	Construire ou réhabiliter des bâtiments selon des critères de haute qualité environnementale et intégrer les énergies renouvelables	Construction du nouveau centre de collecte de Puygouzon selon ces critères (récupération des EP, niveau d'isolation du bâtiment, production d'eau chaude sanitaire solaire...)	Pas de nouvelles constructions	Modification du mode de chauffage médiathèque de Lescure : Suppression d'une chaudière gaz (assurant le chauffage) et d'une ancienne PAC (assurant la climatisation avec gaz r22). Mise en place d'un ensemble PAC AIR/AIR pour assurer le chauffage et climatisation.
Action 6	Améliorer la performance énergétique du centre aquatique Atlantis	Remplacement des projecteurs iodures au-dessus des bassins par des projecteurs LED	Travaux suite au diagnostic des installations de ventilation et des lanterneaux.	Suite au diagnostic effectué en 2015, la rénovation de la ventilation et de certains éléments vitrés (lanterneaux) d'Atlantis a été réalisée. Ainsi que le remplacement des projecteurs iodure par des projecteurs LED
Action 7	Etudier la mise en place de cuve de récupération d'eau de pluie pour le lavage des voitures	Intégration d'une cuve de 120m <sup>3</sup> pour la récupération des eaux pluviales sur le nouveau centre de collecte de Puygouzon	-	-
Action 8	Réduire les consommations énergétiques de la STEP de la madeleine	-	-	Réglages réalisés au niveau du digesteur et diminution du temps de fonctionnement des aérateurs. L'ensemble des réglages a permis de diminuer de 15% la facture d'électricité de la STEP.


Envoyé en préfecture le 15/12/2017  
 Reçu en préfecture le 15/12/2017  
 Affiché le   
 ID : 081-248100737-20171212-DEL2017\_228-DE

Axe 1	Objectif PCET	Réalisé en 2014	Réalisé en 2015	Réalisé en 2016
Action 9	Etudier la valorisation du biogaz produit par le centre de stockage des déchets de Ranteil	L'étude pour la valorisation du biogaz a été réalisée et après consultation aucune entreprise n'a souhaité prendre l'exploitation de cette production.	-	-
Action 10	Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public :	Remplacement des lampes à source mercure par de l'éclairage plus performant (sodium ou LED) en cours : 700 points lumineux traités sur Albi. Mise en place systématique d'horloges astronomiques sur les postes neufs. Achats de régulateurs de tension pour réguler les puissances lumineuses par plage horaire.	Expérimentation de l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h sur des zones résidentielles de l'Agglo (1000 points lumineux concernés) À Albi, la régie éclairage public a réalisé le remplacement de 230 sources mercure et la pose de 10 armoires avec régulateur abaisseur de tension. Sur le territoire de l'agglomération, la régie a participé à la pose de plus de 70 horloges astronomiques afin d'effectuer des tests d'extinction sur 1000 points lumineux à partir du 10 novembre 2015.	Après une année de test d'extinction : - 1200 points lumineux ont été éteints entre 23h30 et 5h30, - 251 600 kWh ont été économisés La collectivité doit tenir compte des retours des usagers afin de caler un horaire commun qui puisse être étendu. Sur Albi la pose de régulateurs abaisseurs de tension continue. Programme de rénovation de boules mercures 800 points sur 3 ans validé. Mise en œuvre sur 2017-2018 et 2019.
Action 11	Poursuivre les engagements en matière d'achats écoresponsables.	Intégration de critères environnementaux et sociaux dans les consultations lorsque l'objet du marché est compatible	Intégration de critères environnementaux et sociaux dans les consultations lorsque l'objet du marché est compatible	Intégration de critères environnementaux et sociaux dans les consultations lorsque l'objet du marché est compatible
Action 12	Développer des actions d'écoresponsabilité au travail (consommation de papier, tri, recyclage et diminution des déchets produits).	Amélioration du tri et de la collecte des déchets du Parc Auto par la prise en compte du déchet ultime de l'activité dans les conditions de fournitures (filiales de recyclage identifiées)		Mise en place de lavettes industrielles lavables au sein des ateliers afin de supprimer les chiffons d'essuyage et rouleaux papiers de nettoyage + utilisation croissante de pièces détachées carrosserie d'occasion.

Axe 2	Objectif PCET	Réalisé en 2014	Réalisé en 2015	Réalisé en 2016
Action 13	Former à l'éco-conduite les agents qui utilisent quotidiennement des véhicules dans l'exercice de leurs missions	L'ensemble des conducteurs de bus et l'ensemble des conducteurs de benne (GEDE) + certains agents ayant des activités de conduite poids lourds suivent dans le cadre de la FCO (formation continue obligatoire) des transporteurs (voyageurs ou marchandises) un module d'éco-conduite intégré dans leur formation obligatoire (tous les 5 ans).		
Action 14	Développer la dématérialisation des procédures administratives dans l'objectif de réduire les consommations.	-	Dématérialisation des factures dans le logiciel comptable de la collectivité.	Dématérialisation des convocations au conseil communautaire, dossier de séance du conseil et ensembles des actes de la collectivité (décisions, délibérations, arrêtés)
Action 15	Elaborer et mettre en œuvre le plan de déplacement urbain.	PDU en cours d'élaboration : définition des scénarios du PDU	Approbation du scénario du PDU et organisation d'ateliers de concertation	Arrêt du projet de PDU avant enquête publique
Action 16	Développer les transports urbains et l'intermodalité : Objectif : augmenter le report modal voiture-transports urbains-déplacement doux-train.	Evolution du réseau des transports urbains afin de : répondre aux attentes des usagers, améliorer la lisibilité du réseau et sa vitesse commerciale, renforcer l'offre sur les lignes structurantes, favoriser le report modal par l'utilisation de parkings gratuits en entrées de ville.	Cadencement au 1/4h des lignes structurantes avec correspondance systématique en centre-ville d'Albi.  Renforcement du TAD avec doublement de l'offre sur les communes de Rouffiac, Dénat, Carlus, Fréjairolles, Labastide-Dénat et Saliès.  Création d'un service gratuit d'alertes SMS  Réservation du TAD via site internet	Création du parc relais Causse  Développement de l'information voyageurs :  8 bornes d'information voyageurs installées à des arrêts stratégiques  intégration du réseau de bus sur Google Maps : temps d'attente des bus en temps réel, calcul d'itinéraire, ...



<b>Axe 2</b>	<b>Objectif PCET</b>	<b>Réalisé en 2014</b>	<b>Réalisé en 2015</b>	<b>Réalisé en 2016</b>
Action 17	Développer la marche et le vélo dans les déplacements quotidiens	Poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable communautaire (SDCC)	Poursuite de la mise en œuvre SDCC : aménagement de l'avenue d'Albi à Marssac Nouveaux services vélos : mise à disposition de 20 Cyclos (prêt de vélo pour les étudiants) sur le campus de l'université Champollion. Expérimentation d'une vélo-école : cours de vélos pour adultes et scolaires	Poursuite mise en œuvre SDCC : aménagement d'une voie verte entre Albi et Saint-Juéry (1km), réfection pistes autour échangeur rocade-Le Sequestre Aménagement de 3,5 km de chaudière dans les zones de Jarlard Montplaisir (Albi) Mise à disposition de 20 cyclos sur le campus de Fonlabour pour prêt vélo étudiants Pérennisation de la vélo-école
Action 18	Proposer une trame verte et bleue à l'échelle de la communauté d'agglomération.	Réalisation d'une étude (Stage 6 mois - étudiant BAC + 5 Université champollion) sur la préfiguration d'une trame verte et bleue de l'Agglomération en lien avec le schéma régional de cohérence écologique	-	-
Action 19	Mettre en place un fauchage raisonné des abords de voirie.	Les zones sensibles ont été repérées pour un fauchage moins fréquent.	-	-
Action 20	Aménager et entretenir d'une façon raisonnée les zones d'activités	-	-	-
Action 21	Engager un diagnostic territorial des consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre en lien avec l'urbanisation du territoire	-	-	-

Envoyé en préfecture le 15/12/2017  
 Reçu en préfecture le 15/12/2017  
 Affiché le   
 ID : 081-248100737-20171212-DEL2017\_228-DE

<b>Axe 3</b>	<b>Objectif PCET</b>	<b>Réalisé en 2014</b>	<b>Réalisé en 2015</b>	<b>Réalisé en 2016</b>
Action 22	Etudier et expérimenter l'utilisation de revêtements de chaussée plus résistant aux aléas climatiques (liant comportant des fibres permettant l'augmentation de la durabilité).	Application d'une émulsion plus résistante en début et fin de campagne intégrée au marché de fourniture voirie 2015	-	-
Action 23	Suivre et améliorer le confort thermique estival dans les bâtiments communautaires	-	-	-

<b>Axe 3</b>	<b>Objectif PCET</b>	<b>Réalisé en 2014</b>	<b>Réalisé en 2015</b>	<b>Réalisé en 2016</b>
Action 24	Engager une réflexion sur l'adaptation du fonctionnement des services de l'agglomération lors d'évènements climatiques extrêmes (grand froid, sécheresse prolongée).	Adaptation des horaires lors des fortes chaleurs (depuis 2012)  Plan de viabilité hivernale (depuis 2012)	-	-
Action 25	Elaborer et mettre en œuvre un programme local de prévention de déchets.	Pas de programme rédigé mais des actions menées : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La distribution de 100 composteurs par an</li> <li>▪ Affichage Stop pub (20% de refus de pub la communauté d'agglomération de l'Albigeois est la 1ere collectivité tarnaise.)</li> </ul>	225 composteurs distribués en 2015, portant le nombre total installé à 5356 sur le territoire. Cela représente un évitement de 1607 tonnes de déchets.  La campagne Stop-Pub est toujours mise en œuvre.	124 composteurs distribués, portant le nombre total à 5480 sur le territoire et un évitement de 1644 tonnes de déchets.  La campagne Stop-Pub est toujours mise en œuvre.
Action 26	Sensibiliser et informer le grand public sur les économies d'eau	-	-	-

Envoyé en préfecture le 15/12/2017  
 Reçu en préfecture le 15/12/2017  
 Affiché le  
 ID: 181-248100/37-20171212-2-DEL2017\_228-DE

<b>Axe 3</b>	<b>Objectif PCET</b>	<b>Réalisé en 2014</b>	<b>Réalisé en 2015</b>	<b>Réalisé en 2016</b>
Action 27	Réaliser des actions de promotion de l'écomobilité : transports urbains, déplacements doux, covoiturage	Actions de sensibilisation aux modes doux lors de la bourse aux vélos Ouverture de l'espace mobilités Actions de promotion du transport urbain lors de la journée nationale du transport public	Campagnes de promotion du service cyclo auprès des étudiants de champollion et de la vélo-école auprès du grand public Animations sur les déplacements doux - foire exposition Campagne de promotion du réseau de transports urbains « lâchez le volant » Actions de sensibilisation aux modes doux lors de la bourse aux vélos	Promotion de la vélo-école Promotion du service cyclo auprès des étudiants du campus fonlabour Actions de sensibilisation aux modes doux lors de la bourse aux vélos
Action 28	Organiser des actions de sensibilisation sur la biodiversité locale.	Organisation de la 2 <sup>ème</sup> édition des sorties nature de l'Agglo.	Organisation de la 3eme édition des sorties natures de l'Agglo	Organisation de la 3eme édition des sorties natures
Action 29	Sensibiliser les communes à la prise en compte de la nature en ville, au maintien et à la restauration des continuités écologiques sur le territoire et la réduction du recours aux produits phytosanitaires	-	-	-

<b>Axe 3</b>	<b>Objectif PCET</b>	<b>Réalisé en 2014</b>	<b>Réalisé en 2015</b>	<b>Réalisé en 2016</b>
Action 30	Elaborer une charte environnementale de l'aménagement urbain public	-	-	-
Action 31	Elaborer une charte environnementale de l'éclairage des parkings et zones privés	-	-	-
Action 32	Sensibiliser les communes aux enjeux du SCOT	Sensibilisation réalisée dans le cadre de l'exercice de la compétence SCOT et notamment au travers : De l'instruction des demandes d'avis sur les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux du suivi des procédures d'élaboration, de révision et de modification des POS PLU et cartes communales du périmètre SCOT	Sensibilisation réalisée dans le cadre de l'exercice de la compétence SCOT et de la révision du SCOT engagée en 2015	Sensibilisation réalisée dans le cadre de l'exercice de la compétence SCOT et de la révision du SCOT en cours en 2016

## 2. L'Agglomération lauréate de l'appel à projet à énergie positive pour une croissance verte

Le Grand Albigeois a été désigné lauréat de l'appel à projet Territoires à Énergies Positives pour le Croissance Verte.

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Cette distinction a permis à notre collectivité de faire valoir les démarches déjà engagées et d'obtenir une enveloppe de 500 000 € d'aides pour des actions à mener sur les 3 prochaines années. Ce plan ambitieux comprend notamment :

- Le remplacement de l'ensemble des sources Mercure encore présentes sur le territoire de l'Agglomération (800 points lumineux) ;
- L'installation d'un échangeur de chaleur à l'espace aquatique Atlantis pour récupérer l'énergie des eaux recyclées ;
- La réalisation d'une étude de programmation pour la création de pôles d'échanges multimodaux à la Gare-Albi ville et la gare routière Albi-Jean Jaurès ;
- Le développement des mobilités hybrides et électriques au sein du parc auto communautaire.



## 3. Les services vélos se développent sur l'Agglo

Parallèlement, à la mise en œuvre de son schéma directeur cyclable, l'Agglomération expérimente et développe graduellement une offre de « services vélo » avec pour objectifs de faciliter, encourager et déclencher la pratique du vélo comme mode de déplacement solo ou complémentaire aux transports en commun.

### Le service Cyclo s'installe sur le campus de Fonlabour

En 2015, un service de prêt de vélo a été mis en place sur le campus de l'université Champollion. Désormais 20 vélos Cyclo, aux couleurs de l'Agglo, sont à la disposition des étudiants pour répondre à leurs besoins de déplacements ponctuels ou de longue durée. Facilement identifiable avec sa couleur orange et noir, Cyclo est un vélo de ville confortable et robuste ; il dispose de tous les équipements indispensables pour une circulation facile en ville.

En 2016, le service Cyclo se déploie sur le campus de Fonlabour pour répondre à la demande des étudiants et des personnels.



## La vélo-école, an 2

L'Agglomération a expérimenté en 2015 la mise en place d'une vélo-école afin de proposer des cours pour encourager une pratique du vélo oubliée ou encore jamais apprise et former des cyclistes (adultes et scolaires) capables de circuler en ville en toute sécurité. L'expérimentation menée en 2015 a rencontré un vrai succès. En 2016, cette action a été renouvelée et renforcée avec le doublement de l'offre de cours :

- 4 sessions de 4 séances de cours pour adultes, soit 60 stagiaires débutants ou cherchant à s'aguerrir dans la circulation en ville.
- 10 interventions d'une journée dans des classes de cycle 3 (CM1/CM2) : écoles Albi-Aubrac, Puygouzon, Albi-Mazicou, Le Séquestre, Lescure d'Albigeois, Saint-Juéry-René Rouquier. 280 élèves ont bénéficié de ces cours.

Cette action répond à un vrai besoin et est un outil déterminant pour développer l'apprentissage du vélo et réduire le sentiment de dangerosité souvent avancé sur ce mode de déplacement. Pour cette action, l'Agglomération a obtenu une subvention de l'ADEME de 50% en 2016 (pour un coût total de 5 000 €) au titre de l'expérimentation et de 30% en 2016 (pour un coût total de 10 000 €) au titre de la pérennisation.

# **ACTIONS QUI FAVORISENT LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS**

## **1. Adoption du nouveau Plan Local de l'Habitat**

Le 2ème PLH, approuvé lors du Conseil communautaire en décembre 2016 après 2 ans de travaux et des avis favorables des communes membres, du syndicat mixte du SCoT du Grand Albigeois et du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement, constitue la feuille de route de la politique de l'habitat pour les 6 ans à venir.

Concilier préservation des spécificités communales et équilibres du territoire au service des habitants, est un défi majeur que l'Agglomération doit relever. Les communes ont donc été associées tout au long de l'élaboration du PLH, afin de dégager la contribution de chacune d'elles dans la réponse aux besoins en logements.

Au-delà de sa fonction de planification des politiques de l'habitat, le PLH propose un cadre de dialogue entre les acteurs de l'habitat. En effet, la mobilisation des professionnels et des partenaires s'est traduite par une série d'entretiens individuels et d'ateliers thématiques.

### **Le PLH, un projet renouvelé pour répondre à la diversité des besoins des ménages**

Le cap démographique définit dans le projet de territoire et les enjeux issus du diagnostic du PLH, ont conduit à affirmer 4 grandes orientations stratégiques pour la politique locale de l'habitat :

- 1/ Piloter la politique de l'habitat
- 2/ Renforcer l'attractivité résidentielle de l'Albigeois
- 3/ Répondre aux besoins des plus vulnérables
- 4/ Répondre aux attentes de qualité du cadre de vie.

### **3 900 logements programmés sur 6 ans**

Pour répondre aux besoins en logements des habitants actuels et futurs, l'Agglomération a fondé son PLH sur 3 900 logements construits ou rénovés sur 6 ans, soit 650 logements en moyenne par an, disponibles à la location ou à l'achat.

A côté de ce volume ambitieux, l'adéquation de cette offre avec les besoins et les capacités financières des ménages reste primordiale pour aboutir à une réelle satisfaction des besoins. Près de la moitié de l'objectif de production, sera destinée aux ménages modestes et aux catégories moyennes et intermédiaires avec le soutien financier de l'Agglomération.

### **Le soutien à l'accession : le Prêt 1ère Clef en Albigeois**

Soutenir les ménages primo-accédant dans leurs projets d'accession à la propriété constitue un enjeu majeur de ce PLH. Le diagnostic territorial du PLH a mis en avant le fait qu'une part de plus en plus importante de ménages ne peut pas prétendre à une accession à la propriété sur le Grand Albigeois et fait le choix d'habiter hors du territoire, attirée par des niveaux de prix plus attractifs. Ces migrations résidentielles ont pour conséquence directe la croissance des déplacements domicile-travail, générant de réels impacts sur le plan environnemental, et sur le budget et la qualité de vie des ménages.

Aussi, pour soutenir directement l'accès à la propriété, l'Agglomération a mis en place, avec des partenaires financiers spécialisés, un Prêt à Taux Zéro. Indépendant ou cumulé à celui de l'État, le Prêt 1ère Clef en Albigeois permet à des couples et familles primo-accédant, aux revenus modestes, de bénéficier d'une aide financière complémentaire souvent décisive pour franchir le pas.

» L'Agglomération prend en charge les intérêts de 600 prêts sur 6 ans, contractés par des ménages primo-accédant, sous plafonds de ressources, pour un montant allant de 10 000 € à 25 000 € sur une durée de 15 ans, selon le nombre de personnes par ménage et le type de bien en voie d'acquisition.

## **Le soutien à la production locative sociale aux loyers les plus abordables**

Renforcer la production locative sociale constitue un autre enjeu majeur. Le PLH fixe un objectif de produire 1 100 logements sociaux sur 6 ans, soit 180 logements en moyenne par an.

Face aux besoins identifiés dans le diagnostic, le PLH favorise le développement d'une offre locative aux loyers les plus abordables (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) pour adapter l'offre de logements aux revenus de la majorité des demandeurs. Ainsi, 1/3 des logements bénéficieront d'une aide communautaire pour favoriser la production de ce type de logements, qu'ils soient neufs ou anciens faisant l'objet d'une réhabilitation.

## **2. Cantepau Demain, le projet de renouvellement urbain**

Le quartier de Cantepau à Albi a été retenu pour le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain au titre de quartier d'intérêt régional.

La loi de 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a confié le portage de ces projets de renouvellement à l'Agglomération pour bénéficier d'une vision élargie à l'échelle d'un territoire cohérent.

Ce projet Cantepau Demain s'inscrit dans une démarche globale, en articulation avec le contrat de ville 2015-2020 porté par le GIP Action contrat de ville et la Conférence Intercommunale du Logement mise en place dans le cadre de la compétence Habitat.

La mise en oeuvre du projet ANRU se compose de deux phases :

- une phase de préfiguration pour une durée de 18 mois qui permet la réalisation d'études afin de concevoir un projet de rénovation urbaine,
- une 2ème phase suite à la signature d'une convention pluriannuelle avec l'ANRU pour sa mise en oeuvre à l'horizon 2030.

Le protocole de préfiguration signé le 31 août 2016 marque le démarrage de la phase de préfiguration et de l'ensemble des études. L'élaboration de ce document a permis la mobilisation de plusieurs partenaires autour du projet : la ville d'Albi, Tarn Habitat, le département du Tarn, la région Occitanie, la CCI, la Caisse des Dépôts et Consignations et bien évidemment l'ANRU.

A la suite de la signature du protocole par l'ensemble des partenaires, plusieurs études ont été lancées :

- une étude de recomposition urbaine intégrant un volet équipements
- une étude sociologique
- une étude habitat-analyse du parc



D'autres études sont programmées et démarreront en 2017. Ces études vont permettre de poser un état des lieux solide avant d'élaborer des préconisations opérationnelles.

Un chef de projet a été recruté au 1er septembre 2016 pour coordonner l'ensemble du projet et piloter ces études.

### **Un projet co-financé**

La phase de protocole de préfiguration est co-financée par l'ensemble des partenaires. L'Agglomération participe à hauteur de 135 125 € (sur un total de 558 750 €) pour l'ensemble du programme d'études et le financement du poste de chef de projet.

L'élaboration de la convention pluriannuelle avec l'ANRU permettra ensuite d'élaborer un plan de financement à long terme pour l'ensemble des investissements à réaliser sur le quartier.

---

## **ACTIONS QUI CONTRIBUENT A LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES NATURELLES**

---

### **1. Approbation du plan d'actions pour les paysages**

En matière de paysages, le territoire du Grand Albigeois est plutôt bien doté. Du centre ancien d'Albi aux reliefs des coteaux du Tarn, des bords de la rivière aux paysages agricoles, du site naturel et industriel du Saut-du-Sabo au réseau de petites routes sillonnant les collines, il y a matière à s'extasier sans céder à la monotonie.

Pour préserver et valoriser cette diversité de paysages, l'Agglo s'est forgée un outil : le Plan de paysage de l'Albigeois. Ce document, dont l'élaboration a été initié en 2015, a été validé fin 2016.

Il vise à :

- Améliorer la qualité de vie des habitants, en agissant sur le paysage quotidien de l'habitat, du travail, des déplacements, des loisirs, en faveur de la liberté et de l'égalité d'accès au territoire,
- Conforter l'attractivité du territoire, en agissant sur le paysage des activités économiques et touristiques, y compris le paysage patrimonial,
- Préserver la biodiversité, en agissant notamment sur le paysage agricole, forestier et de nature, en faveur du renforcement du lien homme-nature,
- Lutter contre le réchauffement climatique et s'y adapter, en agissant sur les paysages des activités et des énergies, de l'habitat et des déplacements.

Ce Plan de paysage a établi un diagnostic de l'évolution des paysages de l'Albigeois au sens large – des paysages habités aux paysages agricoles, des paysages industriels au patrimoine bâti. Il a ensuite défini des objectifs de mise en valeur. La préservation des reliefs marquants, le maintien de paysages agricoles diversifiés, la réappropriation du Tarn et de ses rives et la mise en valeur du patrimoine bâti remarquable font partie de ceux-ci.

Le plan d'actions pour les paysages, initié en 2015, a été validé par le Grand Albigeois en décembre 2016.

Élaboré en concertation avec les acteurs du territoire, le Plan de paysage correspond donc à la mise en œuvre d'une démarche de projet qui doit permettre de guider les décisions d'aménagement et les évolutions du paysage. Il constitue ainsi le document de mise en



cohérence des politiques sectorielles au regard des objectifs de qualité paysagère définis pour le paysage considéré. Le plan de paysage permet ainsi de faire dialoguer les acteurs sur un territoire pour qu'ils dessinent ensemble les contours du paysage de demain.

Les 3 volets du Plan paysage :

- L'analyse du paysage et des dynamiques paysagères
- La détermination des objectifs de qualité paysagère
- La définition des actions

### La mise en œuvre du Plan paysage

Une fois le Plan de paysage élaboré, sa mise en œuvre est d'autant plus cruciale qu'elle permet de dépasser le constat partagé pour agir sur le paysage. La mise en œuvre du Plan de paysage est le véritable passage à la prise en compte « opérationnelle » du paysage dans les politiques sectorielles engendrant des transformations du territoire.

Le plan de paysage a aussi vocation à être traduit dans les documents d'urbanisme (SCOT et PLUi). Le suivi et la mise en œuvre du Plan de paysage nécessite une animation au sein de la structure porteuse qui se traduira par la constitution d'un groupe projet/action, permettant – entre autres – de veiller à la déclinaison concrète des orientations et des actions du Plan de Paysage, d'apporter un conseil et un appui techniques dans les domaines abordés par le plan de paysage, d'aider à l'émergence des projets, d'assurer le suivi et l'évaluation des actions,

## **2. Mise en service d'une nouvelle station de traitement des eaux usées sur la zone d'activités Albipôle**

La station de traitement des eaux usées de la ZA Albipôle à Terssac a été mise en service en septembre 2016.

La capacité de traitement couvre les besoins de la zone d'activité, soit l'équivalent du rejet de 1 500 habitants (contre 400 habitants pour la précédente station). Cette station, dont le débit potentiel traité est de 160 m<sup>3</sup>/jour, est adaptée aux effluents industriels particulièrement chargés en graisses qu'elle reçoit.

Fondé sur un procédé courant dit à « boues activées faible charge », le traitement opéré sur cette station est biologique. La pollution carbonée est consommée par des bactéries dites « à culture libre » développées dans un bassin d'aération adapté. La station est dotée d'un bassin de lissage de l'arrivée des effluents et d'un procédé de traitement des graisses performant.

Les ouvrages et bâtiments sont ventilés et désodorisés sur un filtre à charbon actif, les boues sont déshydratées grâce à une presse à vis, procédé silencieux et peu énergivore. Un bassin tampon permet d'homogénéiser et de lisser les charges polluantes. Le tout est automatisé et un système de supervision permet une surveillance à distance.

Coût total des travaux sur la station Albipôle :

1 430 000 € HT (132 000 € HT d'études / 1 300 000 € HT de travaux). Financement de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour 228 000 € et accès à un prêt à taux zéro pour 560 000 €.

## **3. Poursuite de l'effort d'optimisation de la collecte des déchets**

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise, sur tout son territoire, la collecte des ordures ménagères et déchets assimilés et les collectes sélectives.

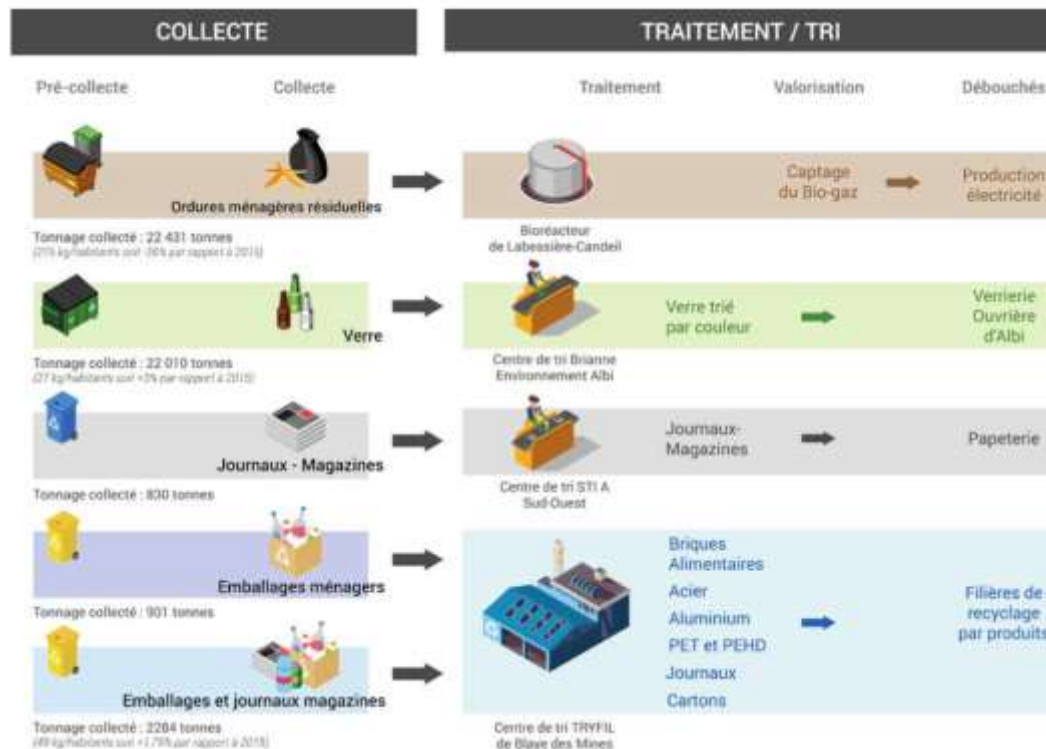
Le service est assuré à travers deux dispositifs :

- Une Régie directe constituant un service communautaire pour 12 communes ;
- Une entreprise privée sur marché public de prestations de services pour 5 communes.

Les communes ont à leur service plusieurs modes opératoires :

- 17 communes bénéficient d'une collecte du verre en apport volontaire ;
- Les collectes sélectives des emballages ménagers recyclables et des journaux magazines sont en porte à porte ; en sacs pour 12 communes et en caissettes pour 5 communes ;
- Depuis 2013, la totalité des communes est conteneurisée pour la collecte des ordures ménagères résiduelles.

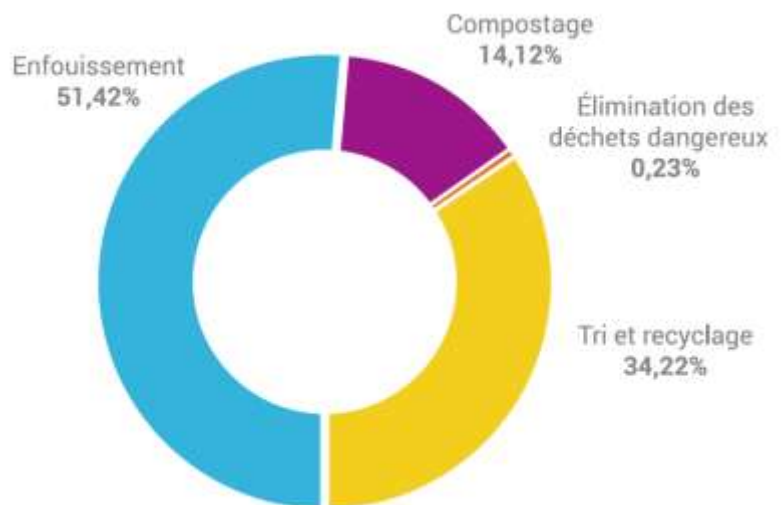
Trois déchetteries situées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, sont accessibles aux ménages pour tous les autres déchets.



### Performance des collectes en 2016

Les quantités de papiers collectés séparément représentent toujours près de 14% du total des collectes sélectives, niveau maîtrisé (-1,8% encore cette année) traduisant les efforts de prévention effectués et la pratique du Stop Pub.

L'apport volontaire représente 39% en tonnages des modes de collecte et concerne très majoritairement le verre (92% des apports volontaires). 206 conteneurs enterrés (+19 par rapport à 2015) et 183 points d'apport volontaires aériens pour le verre (+8 par rapport à 2015) sont répartis sur le territoire.



### Bilan du traitement des déchets ménagers en 2016

Le taux de collecte en vue d'une valorisation s'élève à 48,34%, soit 10 points de plus par rapport à 2015. Plus de la moitié des ordures ménagères enfouies sont traitées par le procédé du bioréacteur et font l'objet d'une valorisation énergétique partielle.

# ACTIONS QUI PARTICIPENT À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS.

## 1. Renforcement de l'offre culturelle du réseau des médiathèques

### Le succès des manifestations culturelles

En 2016, 15 611 personnes ont fréquenté les manifestations culturelles du réseau des médiathèques, soit 4 390 de plus que en 2015, soit +39%.

La saison culturelle sur octobre-décembre 2016 « Par-delà les frontières » a permis de placer le réseau des médiathèques de l'Albigeois au centre du territoire culturel albigeois et même au-delà, par les nombreux partenariats.

Évènement incontournable de la vie culturelle locale, le 17ème Salon du livre jeunesse a accueilli 2 500 personnes.

Lors de la Nuit Pastel, plus de 500 personnes sont passées par la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi.

Les séances de cinéma en plein air Des toiles sous les étoiles ont réuni près de 210 personnes à Saint-Juéry et Cantepau, le spectacle pour enfants « Plouf » 231 personnes. À noter la bonne fréquentation et la très bonne implication des adolescents à l'occasion des Nuits des ados.

### Un réseau connecté

- développement de toutapprendre.com (914 inscrits en 2016, soit +39% par rapport à 2015), 3 383 connexions pour une durée de plus de 1 646 heures cumulées
- développement de la VOD (933 inscrits, 1677 visionnages)
- développement des ateliers numériques (tablettes) : 30 ateliers (soit +60% par rapport à 2015), 194 personnes accueillies (soit +69% par rapport à 2015)

### Valorisation du patrimoine :

Lancement fin 2016 de Cecilia, la bibliothèque numérique patrimoniale du réseau des médiathèques. Cette bibliothèque en ligne présente 45 ouvrages numérisés intégralement.

### Une fréquentation en hausse

Le nombre d'inscrits continuent de progresser, 1 917 nouveaux inscrits sur l'ensemble du réseau (soit +3% par rapport à 2015) :

- +29% à la médiathèque d'Albi-Cantepau
- +13% à la médiathèque de Saint-Juéry
- +1% à la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi

# **ACTIONS QUI IMPULSENT UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES**

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a placé le développement économique du territoire au premier rang de ses politiques publiques. Désireuse de soutenir l'activité économique, l'Agglo a centré ses opérations sur l'accompagnement des projets portant tant sur les filières traditionnelles que sur l'innovation ou l'économie sociale et solidaire.

## **1. Les filières et l'innovation comme moteur de renouveau du tissu économique albigeois**

### **Albi-InnoProd promoteur de l'innovation**

Plus de 250 personnes ont participé aux manifestations organisées par la technopole sur l'année 2016 :

Les petits-déjeuners technopolitains ont fait le plein sur des sujets comme la propriété intellectuelle en partenariat avec l'INPI, la robotique et l'automatisation de la chaîne de production au sein du CRITT ou encore la thématique Origine France contrôlée coorganisé par Albisia.

Les rencontres organisées pour les acteurs du territoire : 2ème rencontre incubés/couvés, l'opération Énergies & Territoire, la rencontre Efficacité énergétique et Industrie en partenariat avec le pôle Derbi et la CCI.

En octobre, dans le cadre de la Fête de la science, le « village numérique Tarn » a élu domicile à InnoProd pour 3 jours intenses de visites, découvertes, démonstrations très diverses mettant en visibilité l'écosystème InnoProd (hôtel, halle, start up...). La fréquentation a été au rendez-vous : 271 scolaires et 105 visiteurs grand public.

### **Soutien à la formation numérique**

Des chefs d'entreprises du Tarn font régulièrement état de leurs difficultés de recrutement de personnels qualifiés dans les métiers de l'informatique, notamment pour le métier de développeur logiciel. Suite à ce constat, et pour répondre au mieux aux besoins du territoire, l'agglomération et Pôle emploi ont décidé de mettre en oeuvre une action de formation dans ce secteur.

La mise en oeuvre d'une action de formation de « développeur logiciel » a été confiée à l'AFPA d'Albi. Elle se déroule sur une durée de 1200 heures dont 350 heures de stage en entreprise, et débouche sur un titre professionnel de « Développeur Logiciel » de niveau III. La formation qui accueille 14 stagiaires depuis décembre, se déroule dans les locaux de l'hôtel d'entreprises Albi-InnoProd au cœur d'un environnement propice à l'innovation.

À la fin de cette session qui va durer jusqu'en septembre 2017, un bilan sera dressé afin d'étudier l'intérêt et les conditions de pérennisation d'une telle formation. L'agglomération souhaite en effet doter le territoire d'ici 2020 et en partenariat avec les acteurs économiques et de l'enseignement supérieur, d'une offre de formation permanente aux métiers du numérique en phase avec les besoins actuels et futurs des recruteurs locaux.

## 2. Economie sociale et solidaire : opération « Fermes en ville »

En 2016, l'agglomération a animé des évènements pour ancrer la dynamique autour de l'économie sociale et solidaire sur le territoire : conférence sur le financement participatif à la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi en février, soirée SCOP à l'occasion de la foire économique d'Albi en mars, opération Fermes en ville en octobre.

### Fermes en ville, un succès !

En clôture de la semaine du goût, l'Agglomération, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le lycée Fonlabour, a organisé la 1ère édition de l'opération Fermes en ville sur le campus de Fonlabour. L'événement a rencontré un beau succès avec près de 1600 participants à cette journée en faveur de l'agriculture locale et des circuits courts.

Cette manifestation avait pour objectifs de sensibiliser au "manger local" et aux enjeux que cela représente pour le territoire :

- développement d'une consommation de saison, locale, plus durable et responsable; maintien d'une agriculture péri urbaine et de proximité et promotion de pratiques favorables à l'environnement.
- Sensibiliser le grand public aux circuits courts alimentaires, les consommateurs sont en demande croissante de produits locaux,
- Favoriser les contacts entre les producteurs et les consommateurs afin de fidéliser ces derniers sur des approvisionnements en circuits courts,
- Contribuer au développement d'une consommation durable et responsable,
- Contribuer au maintien d'une agriculture périurbaine et à la promotion de pratiques favorables à l'environnement.

Cet événement grand public a permis aux grands albigeois de rencontrer des acteurs des circuits courts et de prendre des contacts leur permettant ainsi de pérenniser une relation gagnant-gagnant dans la durée.

Une quarantaine de producteurs, apiculteurs, éleveurs, vigneron, représentants d'AMAP ou de drive fermier étaient présents sur le marché organisé pour l'occasion.